



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 24 novembre 2023

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Président,

Vous avez déposé un dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de la Chapelle-la-Reine, pour permettre la réalisation d'un projet d'extension de la carrière de la petite Borne (SAMIN) qui se situe en partie sur les territoires de la commune de la Chapelle-la-Reine.

Par courrier, réceptionné le 20 septembre par mes services, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui a souhaité s'autosaisir sur ce dossier conformément à l'article L112-1-1 du Code Rural et de la pêche Maritime.

La commission s'est réunie le jeudi 23 novembre 2023 pour examiner ce projet, qui a été présenté par le Secrétariat de la CDPENAF, à partir du dossier que vous aviez communiqué.

L'objet de cette déclaration de projet est d'étendre le secteur Ac « carrière » sur environ 7,5 ha en remplacement d'un zonage A afin de permettre la réalisation de cette extension.

La commission a rendu un avis favorable sur cette déclaration de projet, au regard des enjeux de l'extraction des sables siliceux pour l'industrie verrière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La cheffe du Service
Agriculture et Développement Rural
DDT 77

Juliette DEVILLERS

Monsieur Pascal GOUHOURY
Communauté d'Agglomération
Pays de Fontainebleau
44 rue du Château
77300 FONTAINEBLEAU